

La qualité révoit
l'ennemi de notre
régime exige que le
peuple, ses intérêts,
ses aspirations, et
ses droits polari-
sent l'ensemble de
ses activités.
A. Sékou Touré

Redaction - Administration
Publicité
Adresse Télégraphique : Aguires
B. P. 191 - TEL. 33-66 CONAKRY

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE
ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE
DE GUINEE

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

SOMMAIRE

Page 3.
Le monde en
bref.

Page 4.
La 2e Assem-
blée législative
algérienne,
artistique.
La quinzaine
La R.D.A. en
deuil.
Le peuple S.O.
Africain.

LUNDI 21 SEPTEMBRE

LE CHEF DE L'ETAT

a solennellement ouvert la session budgétaire 1964-65 de l'Assemblée Nationale

-- Esprit d'économie

-- Aide à la paysannerie

-- Conférence des cadres

Le Président de la République, S.E. Ahmed Sékou Touré, Secrétaire général du P.D.G. a solennellement ouvert, lundi 21 septembre à 10 h.30, la session budgétaire de l'Assemblée Nationale, dans la salle de délibération du Parlement.

Assistaient à cette séance, outre les députés, les membres du BPN et du gouvernement, les gouverneurs de régions et secrétaires fédéraux. On notait également la présence de nombreux correspondants de la presse étrangère.

Dans l'adresse qu'il a faite au

Parlement, le Chef de l'Etat a tout d'abord fait remarquer la tenue immédiate de la session budgétaire 1964-1965, de l'Assemblée Nationale, après les travaux de la seconde session annuelle du CNR qui ont pris fin on s'en souvient, samedi dernier à la Bourse du Travail

« Nous savons, a déclaré le chef de l'Etat, que la présente session tiendra compte des lignes directrices adoptées à l'issue du C.N.R. suivant notre plan de développement économique.

Nous avons déjà dit, le budget n'est pas un alignement de chiffres, mais bien le reflet de la nature, du régime de la Nation.

Deux points étaient au centre du brillant exposé du chef de l'Etat 1) l'esprit d'économie qui se traduit dans la simplification des tâches inutiles constatées dans le rouage et le fonctionnement dépassé des services administratifs, et entreprises d'Etat ; 2) une augmentation du taux minimum de la fiscalité au profit de la paysannerie.

Le minimum de fiscalité pas-

sera de 750 à 1.000 francs. Cette augmentation décidée à l'issue du C.N.R. doit servir à combler :

a) la perte due à la baisse des produits d'exportation ;

b) les dépenses provoquées par l'entretien des établissements scolaires ;

c) les déficits causés par les calamités naturelles telles que les maladies de caféiers, de bananiers et d'autres arbres fruitiers. Le Président de la République a également mis l'accent sur la nécessité d'apporter une aide plus efficace à la paysannerie ; le pilier de notre économie. « En effet, a-t-il déclaré, notre pays pourrait-il parler d'industrie, si au préalable, il n'installait pas d'abord la première des industries l'industrie agricole ».

Le Secrétaire général du P.D.G. a précisé ensuite que l'augmentation des 250 francs servira dans le budget du plan septennal à l'achat des semences et des bêtes sélectionnées. L'Etat prendra également en charge le traitement des plantations et la création de pépinières, la formation de ca-

dres techniques.

Pour terminer, le Président de la République, S.E. Ahmed Sékou Touré a demandé une minute de silence pour la mémoire du Vice-Président de l'Assemblée nationale, Keita Ouremba, décédé à l'hôpital Ballay, dimanche 19 juillet 1964.

« La vie de ce vaillant militant, a déclaré le Chef de l'Etat, doit toujours nous servir d'exemple. Tous ceux qui ont travaillé avec lui, de loin ou de près, ont toujours été étonnés de la disponibilité de Keita Ouremba qui ne ménageait rien pour venir en aide à ses camarades de lutte, de travail, de combat ».

Immédiatement après, il a été tenue une conférence de cadres présidée par le Chef de l'Etat. Elle groupait les cadres délégués récemment au CNR. Cette réunion a examiné les problèmes relatifs à la santé morale et politique du Parti.

La journée de mardi a été consacrée aux travaux des commissions :

J. DRAMOU.

Editorial

Lier l'école à la vie

par Fodé BERETE

Les recommandations de la 2ème session annuelle du C.N.R. insufflent un vent nouveau à notre révolution à laquelle elles constituent incontestablement un apport créateur.

Cette session qui se situe dans le même courant que celle tenue à Gueckédou propulse le mouvement révolutionnaire. Tout à ce C.N.R., des interventions aux recommandations, tout convergeait vers la production, tout parlait du relèvement économique, tout incitait à la production.

Cela se sentait, tout le monde a pris conscience de la phase productive de la Révolution. Tous les aspects de la production ont été examinés.

C'est ainsi qu'une place méritée fut accordée à la génération montante, la jeunesse, à sa formation qui doit elle-même viser la production, d'où invite du Chef de l'Etat à former désormais le producteur conscient donc à lier l'école à la vie. L'école doit donner des connaissances élémentaires des diverses activités professionnelles de la vie courante et l'enseignement pour ce faire doit être lié aux besoins pressants donc aux tâches brûlantes de développement. Ainsi l'enfant, l'homme militant responsable de demain, prend-il nettement conscience du sens objectif des actions historiques et sera ainsi guidé consciemment dans le processus révolutionnaire.

La valeur d'homme de culture de l'enfant est assise sur une base plus large parce que l'activité productive liée à l'enseignement des sciences dans nos

(Suite page 2)

A l'issue du C. N. R.

La commercialisation du bétail destiné au ravitaillement de CONAKRY

Dans le souci de servir de plus près toutes les réalités de nos divers secteurs économiques, et plus particulièrement le ravitaillement en bœufs de boucherie de la capitale, le présent C.N.R., pour tirer les leçons du fonctionnement de l'OBETAIL, depuis la conférence de Labé en juillet dernier a décidé de la création d'une commission présidée par M. le

Ministre de l'Economie rurale et de l'Artisanat et qui comprenait en outre les gouverneurs des régions d'élevage et celui de Conakry.

Cette commission a eu à examiner les points suivants :

1° Confrontation des chiffres fournis par la fédération de Conakry-I avec ceux indiqués dans les comptes rendus des fédérations de Kindia, Boké, Dubréka,

Télimélé, Gaoual, Mali, Tougué, Labé, Pita, Dalaba et Mamou.

2° Examen approfondi des conditions d'évacuation du bétail des régions d'élevage, conditions qui à la lumière de l'expérience partant du 5 juillet, méritent de sérieuses corrections réclamées dans les rapports des fédérations.

(Suite page 2)

La vie dans la Nation

Lier l'école et la vie

(Suite de la première page)

écoles n'est pas bénéfique uniquement pour son apport économique, mais l'est également par le fait qu'elle crée et fortifie la conscience de l'enfant, la conscience, qui n'est autre chose que connaissance, expérience et volonté.

En effet, par nécessité, les besoins pratiques engendrent les sciences et la connaissance d'une manière générale. C'est dire que les hommes s'adonnent à la science par besoin, et non par plaisir parce que la pratique pose à la théorie des problèmes. La connaissance qui en résulte est un reflet fidèle du monde objectif; notre conscience est donc une réalité objective.

Et c'est pourquoi il est accordé à l'enseignement, à la formation professionnelle une place primordiale car, l'élève est un producteur en herbe. N'est-ce pas en produisant qu'on s'initie à la production ?

Les solutions de facilités léguées par le régime colonial doivent être bannies dans notre enseignement.

L'Afrique doit désaliéner sa culture, sa recherche doit porter d'abord sur ses besoins, et ses nécessités. Du reste on ne cherche jamais que ce dont a besoin. La culture est universelle et l'Afrique doit justement apporter sa contribution; cela sans intermédiaires autres que les africains, nous-mêmes.

Notre culture si elle fut à un moment donné édulcorée n'en a pas moins retrouvé son authenticité comme l'a justement dit le Président de la République à la clôture des travaux du C.N.R., il y avait des hommes libres au sein de notre peuple colonisé des hommes qui avaient conscience du parjure et qui en conséquence luttèrent pour la sauvegarde de l'originalité de notre patrimoine culturel. Et pour reprendre une expression de l'écrivain Lacordaire, rien n'a laissé dans l'histoire une trace aussi lumineuse que les rares représentants de la dignité humaine dans les temps de bassesses. Cette nécessité impérieuse le Chef de l'Etat l'a longuement développé au C.N.R.: désaliénation, retour au patrimoine intégral à l'essence de notre culture épanouie. C'est la fonction de l'art nouveau, de la culture sans fard, sans altération aucune.

L'indépendance, c'est la porte ouverte sur le monde disait le Secrétaire général du P.D.G. La souveraineté est donc en plus d'une revendication de culture nationale, aussi l'introduction au sein de cette culture de tous courants enrichissants, mais courants que nous ne voulons introduire que de notre gré, à la lumière du flambeau de la liberté. Nous devons faire miroiter les fruits de notre patrimoine culturel dans leur totalité. La bataille économique va de front avec la bataille sociale et culturelle. C'est la phase de « polytechnisation » de l'école.

Il faut donc lier l'école à la vie pour assurer le contact avec les réalités; susciter la libre initiative des enfants, afin d'aboutir à une compréhension raisonnée de son terroir, de son pays, donc à une meilleure compréhension de lui-même, bref à une prise de conscience des réalités. La conscience n'est-elle pas la valeur essentielle de l'homme ?

Notre école doit éveiller chez l'enfant un grand intérêt pour la production. Le travail productif doit être une obligation pour tous. Cette accélération de la production exige que les élèves aient une culture de travail. C'est le fondement d'une culture nouvelle.

F. Béréte

Commercialisation du bétail

(Suite de la première page)

Après de larges explications fournies de part et d'autre, la commission s'est aperçue que la différence relevée entre les chiffres de la fédération de Conakry-I et ceux des régions d'élevage provient des faits suivants :

a) Le rapport de la fédération de Conakry-I a été présenté sur la base des animaux reçus alors que les régions ont indiqué le nombre de bêtes livrées aux représentants de l'Obétail sur place.

b) Commercialisation parallèle par certains marchands et bouchers chargés de ravitaillement de certains secteurs d'Etat à Conakry (armée, établissement scolaires).

c) Les mortalités intervenues avant et au cours du transport n'ont pas été prises en compte par Obétail alors que les régions n'en portent pas la responsabilité.

d) De nombreuses bêtes non comptabilisées par Conakry se trouvent dans les parcs régionaux ou de transit ou même en voie d'évacuation sur Conakry.

En conclusion de ce chapitre, les différences constatées sont des moindres importances et ne sont dues qu'aux circonstances et faits énumérés ci-dessus.

Abordant le deuxième point de son ordre du jour, la commission a constaté que la plupart des difficultés de commercialisation et de transport signalées par les Régions étaient fondées en particulier les inconvénients du convoi à pieds : pertes d'animaux, dévastations des champs de cultures sur le passage, difficulté d'embauche des bouviers et pertes de poids des animaux à l'arrivée.

C'est pourquoi il faut le rappeler que la Conférence Economique de Labé des 3 et 4 Juillet 1964 avait sur le plan du transport fait les recommandations suivantes :

1° Compléter le parc automobile de l'OBETAÏL en camions bétailières par l'acquisition de nouveaux véhicules et de pièces détachées pour la remise en état des camions immobilisés.

2° Doter la Direction de l'Office de deux véhicules légers tous terrains lui per-

mettant d'assurer la liaison et la coordination des opérations de commercialisation.

3° Faire assurer par l'O.N.C.F.G. le transport mensuel de 3.600 bœufs sur pied.

4° Faciliter à cet organisme l'acquisition de plate-formes pour l'utilisation de ses containers frigorifiques en vue du transport de la viande.

Il apparaît en effet que la coordination rail-route est incontestablement le moyen le plus sûr pour obtenir un transport correct, rapide et bon marché du bétail.

Cependant en attendant que l'Office du bétail soit doté du moyen de transport en nombre suffisant et compte tenu des lourdes obligations incombant à l'Etat pour l'évacuation au port d'embarquement près de 100.000 tonnes de produits agricoles nous permettant de satisfaire les contrats signés avec nos partenaires, force nous reste d'utiliser judicieusement les moyens existants au nombre desquels il faut compter nécessairement pour le moment les convois à pied.

Afin de réduire les pertes enregistrées dans ce mode de transport et dont les fédérations se plaignent, les dispositions suivantes doivent être prises :

1° Des régions d'élevage sont invitées à l'avenir à ne plus commercialiser les bêtes exténuées, trop âgées et incapables de supporter le voyage.

2° Accélération par Obétail de la commercialisation de parcs régionaux ou de transit en envoyant à pied d'œuvre les fers cornières et les barbelés nécessaires.

3° Utilisation de la JRDA et d'autres organismes du Parti pour réduire le nombre de bêtes égarées.

4° Augmentation du nombre de bouviers de 10 à 20 pour les convois de 100 bêtes.

En plus la commission après une étude approfondie de la situation estime nécessaire que les recommandations de la conférence de Labé soit complétées par les dispositions suivantes :

1° Les régions de Tougué et de Mali continueront à acheminer sur Labé leurs bêtes à pied. La fédération de Koundara procédera de même sur Gaoual en hivernage et sur Labé en saison sèche.

2° La région de Labé continuera à faire appel aux transporteurs privés pour l'évacuation de ces bêtes sur Mamou et Conakry suivant les tarifs fixés par la circulaire n° 60 PRG du 12 septembre 1964 à savoir :

Bœufs pesant plus de 200 kgs	
Koundara	2.000 fcs
Labé	1.500 fcs
Pita	1.250 fcs
Dalaba	1.000 fcs
Bœufs ne dépassant pas un poids de 200 kgs	

Koundara	1.500 fcs
Labé	1.300 fcs
Pita	1.150 fcs
Dalaba	1.000 fcs

3° La région administrative de Conakry est invitée à fournir les eorts nécessaires pour la remise en état et l'accroissement du parc automobile de l'Office du bétail, à poursuivre son expérience de transport par camions frigorifiques et isothermes les carcasses des bêtes abattues dans les régions d'élevage.

4° L'Office National des Chemins de Fer est invité lui aussi à respecter scrupuleusement le nombre, la date et les horaires des trains tels qu'ils prévus par la conférence de Labé.

Enfin la commission se réjouit de l'effort fourni par les régions d'élevage pour le ravitaillement de la capitale et espère que la région administrative de Conakry améliorera progressivement les conditions de réception du bétail.

En tout état de cause la commission estime que l'Office du bétail doit obligatoirement être doté de moyens importants pour faire face au rôle qui lui est dévolu.

Telles sont dans les grandes lignes les conclusions auxquelles à l'unanimité de ses membres la commission a abouti et que nous demandons au C.N.R. d'adopter.

Information
au service du
peuple et de
sa révolution

La Guinée... l'Afrique... le monde...

Nouvelles brèves

Londres. Le révérend Martin Luther King, actuellement à Londres pour le lancement de son dernier livre consacré à la question noire : « Pourquoi nous ne pouvons plus attendre » a déclaré que depuis l'adoption de la loi sur les droits civiques le climat « était considérablement amélioré dans les Etats du Sud des Etats-Unis ». Le jour n'est pas loin, a-t-il dit, où les barrières de la ségrégation tomberont complètement dans le Sud ».

Hong Kong. La République Populaire de Chine et l'Algérie ont signé un accord sur le commerce et les paiements et un protocole sur la coopération économique et technique entre les deux gouvernements.

L'île de Malte a proclamé dimanche à minuit son indépendance nationale, devenant ainsi le 19ème et le plus petit Etat membre du Commonwealth. Sa superficie est de 316 km² et sa population est de 320.000 habitants.

Tokyo. - Le village olympique de Yoyo (Tokyo) a été inauguré mardi matin en présence du président et des membres du comité d'organisation des Jeux Olympiques.

98 drapeaux, représentant les 98 pays participants et le comité

international olympique ont été hissés aux mats qui ont été plantés tout autour de la place principale du village.

Nicosie. M. Galo Plaza, représentant spécial d'U Thant à Chypre, a quitté aujourd'hui Nicosie par avion à destination de New-York où il doit s'entretenir avec le secrétaire général de l'ONU avant de prendre son poste de médiateur des Nations Unies à Chypre, en remplacement de M. Sakari Tuomioja décédé.

Belgrade. M. Antonin Novotny, Président tchécoslovaque, et le maréchal Tito, Président de Yougoslavie, ont commencé hier leurs conversations.

La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique à Lomé

A l'issue d'une séance de travail qui réunissait une mission d'experts de la commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et des membres du gouvernement togolais, M. Nicolas Grunitzky, Président de la République Togolaise a déclaré samedi soir : « En ce moment où l'Unité Africaine est en marche, les responsables des pays africains devraient harmoniser tous les facteurs contribuant au développement de leurs populations car il faut que cette unité soit construite sur des bases réalistes.

Le Président Grunitzky a ajouté qu'une identité de vue complète s'était dégagée des entretiens qui ont porté sur des son gouvernement avaient eues avec les experts de la C.E.A., entretiens que les membres de problèmes d'ordre économique et social.

La mission d'expert a qualifié Lomé pour Niamey, nouvelle étape d'une tournée dans les pays d'Afrique.

La Quinzaine Artistique et Culturelle

Suite de la page 4

rire des chanteuses, l'accord de la basse, la musicalité d'ensemble font de cette interprétation un chœur de valeur artistique. Les ment au décor et ce n'est pas surprise que chaque sortie de Guéc-kédou soit une révélation.

Le Kakilambé-Jazz

Si une formation a agréablement surpris, c'est bien l'orchestre fédéral de Conakry-II. Jugé sur son interprétation du dimanche soir, le Kakilambé-Jazz semble être de taille à rivaliser avec les meilleurs. Bonne musicalité, rythme et harmonie s'associent avec bonheur.

Le meilleur capital. - Moussaba, alléché par la vie facile de la ville, abandonne son village et vient grossir les rangs des dioulas de Faranah où il est initié à la fraude par un trafiquant notoire de ses amis Fayo.

Parti de Dansokhoya, avec de modestes économies, Moussaba qui a réalisé de substantiels bénéfices, change de train de vie : des postes radio pronant parmi des meubles de grand prix, changent l'aspect de son logis. Cette subite transformation, inquiète sa compagne Marama qui a conservé les vertus de nos sœurs de la campagne. Marama est également mère de famille soucieuse de l'avenir de ses enfants qui vont à l'école. Mise au courant des activités douteuses de son mari, Marama entreprend une campagne de dissuasion qui se heurte à la farouche détermination de Moussaba mal conseillé par Fayo. Marama ne désespère pas de ramener son époux sur le droit chemin mais sa persistance est

une fois de plus brisée par l'entêtement de Maussaba qui menace de la renvoyer au village.

Mis en état d'arrestation, Moussaba paye son crime. Il n'a plus rien sauf sa digne épouse Marama qui elle, est restée aussi digne qu'honnête. Son triomphe se concrétise par la décision de Moussaba de revenir au village, à la terre, qu'il n'aurait jamais dû quitter. Mais comment ? Son oncle Francidy accouru, assiste à la reconversion de son neveu.

La fin du plan septennal trouve Moussa avec un solide compte en banque, une ferme modèle et un ménage parfait. Gros producteur, il traite avec les unités industrielles nationales car au village, il a appris à lire et à écrire, en un mot, Moussaba est devenu ce que peuvent devenir tous les citoyens guinéens, engagés, conscients de la tâche révolutionnaire du Parti.

Quant à Fayo il dut se rendre à l'évidence par des aventures

malheureuses de trafic ne paie pas.

Puisse cette pièce d'une sobriété exemplaire ouvrir les yeux aux traquants irréductibles qui sont encore en marge de notre société.

La soirée de lundi

La danse des initiés.

Un ballet ? Non ! Plutôt un très bon numéro folklorique : La troupe de N'Zérékoré a fait preuve d'une maîtrise telle que sa prestation osée et de bonne inspiration, fut un réel succès.

« Autrefois, nous dit le présentateur, le retour au village des jeunes gens et des jeunes filles, partis pour l'initiation dans la forêt mystérieuse, était un événement important. Le village où n'étaient restées que les personnes âgées, renait à la vie à cette occasion. Les éclats de rire, le tam-tam frénétique et la danse sont partout. Mais les petits danseurs de « Man » font toujours accourir une foule considérable de curieux.

ŒUVRE DU P.D.G. Un chœur que nous apporte la fédération de Kouroussa. L'historique du Parti, ses actions, ses victoires et ses recommandations, sont reprises dans cet air qui nous ramène loin dans le passé, nous situe dans le présent pour finalement nous transporter dans l'avenir de notre Patrie, où le travail de tous et de chacun doit être la règle d'or du succès de notre Révolution.

EXTRACTION DE L'ESSENCE D'ORANGE.

Produire, produire, encore produire, mot clef de notre Révolution économique.

Lundi soir, s'est à cette tâche difficile que s'est attaquée la troupe fédérale de Témimé dans un ballet d'une originalité qui a fait honneur à la fédération-pilote du PDG (médaille d'argent).

Le Kebendo-Jazz est là, plus fort que jamais, au nouveau faits nouveaux, actions nouvelles, méritent de pas nouveaux. Nous avons eu les pas du plan triennal, lors des compétitions

pittoresque de leur habillement retient plus d'un et leur éloquence fait effet de baume dans nombre de cœurs. Qui n'a pas entendu raconter l'authentique histoire de son nom, de son village, de son pays ? La fin de ces récitals est toujours marquée par une réjouissance générale et la troupe de Beyla n'a pas manqué à la règle de clôture, la soirée de dimanche par un numéro de ce genre.

nationales de 1963. En 1964, au du plan septennal, l'ensemble musical de la fédération-pilote (médaille d'or) nous a démontré que ses créations s'inscrivent toujours dans l'action quotidienne de transformation de notre Parti. Nous sommes d'ores et déjà assurés que le « Soyanié » est promu à la vogue populaire comme le « Kebendo ».

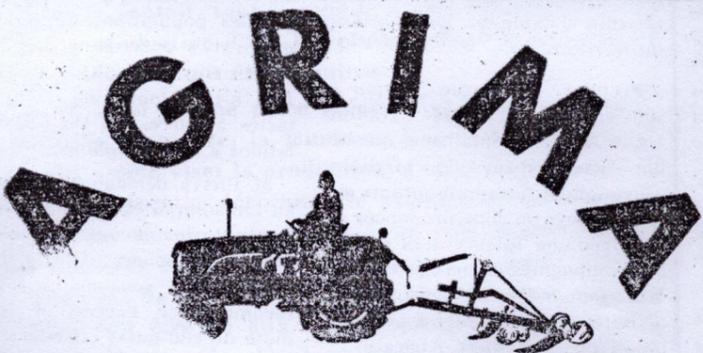
Unité Africaine. - Nous unir dans le travail pour une Afrique libre et prospère. Nous unir pour une Guinée plus heureuse et plus indépendante. Resserrez les coudes, remontez les pantalons, serrez les ceintures, car le peuple de Guinée, a besoin de l'effort de tous pour le triomphe de notre plan de développement économique. C'est le message de l'ensemble choral de Dinziraye.

«Travillons». - L'orchestre de la Cité industrielle de Fria, nous a convié à un travail intensifié, à nous armer de courage et de persévérance dans notre action de transformation qualitative et quantitative de la production nationale.

Le numéro folklorique de la troupe de Conakry-II, nous a causé une agréable surprise, à la fois une fierté. L'utilisation du balafon jusqu'ici réservé aux hommes, par deux femmes est une victoire du Parti. Les deux instrumentistes nous ont par ailleurs donné la preuve que ce bas, il n'y a pas d'instrument de musique qui appartient exclusivement aux hommes et que les femmes peuvent elles aussi contribuer efficacement à en donner une vivante image. Les acrobates, les coups de pied à la lune, du maître danseur, ont donné du frisson à de nombreux spectateurs.

T.M

Production:
Critère de
tous ceux qui
se réclament
de notre
Révolution



Coopération - Progrès - Prospérité

B.P. 309 Conakry Tél. 34-35

IMPRIMERIE NATIONALE
PATRICE-LUMUMBA

TRAVAIL — JUSTICE — SOLIDARITÉ

Organe
Quotidien
du
Parti
Démocratique
de GuinéeCOMPTE CHEQUES POSTAUX 6975
BANQUE REPUBLIQUE DE GUINÉE
3-34-32**En Algérie****Le peuple a élu dimanche
la deuxième assemblée législative**

Le peuple algérien s'est rendu dimanche aux urnes pour élire la deuxième Assemblée générale depuis la proclamation de l'indépendance de l'Algérie. Dès huit heures du matin, les électeurs estimés à six millions d'inscrits ont commencé à se présenter aux différents bureaux de votes installés dans les villes, les villages et les oasis pour élire les 138 candidats proposés sur une liste unique par le Front de Libération nationale le F.L.N., parti au pouvoir.

Dans la journée, un hélicoptère volant bas au-dessus des toits d'Alger a répandu sur la ville des dizaines de milliers de tracts, en français et en arabe, invitant les électeurs à voter massivement.

Selon l'Algérie Presse Service (A.P.S.) la consultation s'est déroulée dans une ambiance satisfaisante, tant à Michlet, chef de M. Ait Ahmed et de l'opposition kabyle qu'à Tizi Ouzou, capitale de la Grande Kabylie ainsi que dans les autres arrondissements de Kabylie où se sont constitués l'an dernier les pre-

miers maquis de l'opposition.

Le record des votants était enregistré à Batna, capitale des Aurès où la participation électorale avait déjà atteint vers 12 h. soixante quinze pour cent. Au même moment, on enregistrerait une participation de soixante dix pour cent à Orléans-Ville.

A 10 heures également, environ cinquante pour cent des électeurs inscrits avaient voté à Bône, Constantine et Médéas, vingt cinq pour cent à Oran. Quant aux algérois, ils s'étaient rendus très tôt aux urnes le matin.

Ainsi donc, les électeurs algériens en votant dimanche pour cette liste unique ont manifesté leur confiance au F.L.N. et leur adhésion à la politique socialiste adoptée par le Parti et le gouvernement du Président Ahmed Ben Bella.

Rappelons que la plupart des membres de l'actuel gouvernement et des membres du Bureau Politique et du Comité central du F.L.N. figurent parmi ces 138 élus, ainsi que cinquante membres de l'ancienne Assemblée qui comportait 196 députés.

La R.D.A. en deuil**M. Otto Grotwohl,****Vice - Président du conseil des ministres
est mort lundi à Berlin à l'âge
de 70 ans**

M. Otto Grotwohl, vice-président du Conseil des ministres de la République Démocratique Allemande est mort lundi 21 septembre à Berlin à l'âge de 70 ans à la suite d'une longue maladie.

M. Otto Grotwohl n'est pas sans passé plein d'œuvres. Né le 11 mars 1894 dans la région allemande de Brunswick, M. Otto, fit l'apprentissage d'imprimerie et adhéra quelques années après au Parti social démocrate (SPD) d'Allemagne et au syndicat. A 23 ans, il devint ministre de l'Intérieur, de l'Instruction publique et de la Justice de cette région. De 1925 à 1933, il fut élu successivement président de la Compagnie publique d'Assurances de Brunswick, député au Reichstag allemand et président de l'union du Land de Brunswick.

Mais lorsqu'intervient la deuxième guerre mondiale, M. Otto

Grotwohl fut limogé de sa fonction et fut plusieurs fois arrêté, en raison de son activité antifasciste.

Après l'anéantissement du régime hitlérien en Allemagne en octobre 1945, il écrivit avec consécration pour l'unité de la classe ouvrière allemande.

Président du Parti social unifié d'Allemagne en 1946, M. Otto fut également membre du bureau politique du comité central du SED. Elu en octobre 1949 à la Chambre du Peuple, il fut nommé Président du Conseil des ministres le jour de la fondation de la République Démocratique Allemande (7 octobre 1949).

Et lors de la création du Conseil d'Etat de la R.D.A. en septembre 1950, M. Otto Grotwohl en était le premier des vice-présidents dont M. Walter Ulbricht est le Président.

A la Permanence nationale du P.D.G., du 14 au 26 septembre

**La Quinzaine Artistique et Culturelle
saison 1964 se poursuit**

MARDI: Dalaba (pièce), Koundara et Dubréka (ballet) Mali et Boké (chœur), Forécariah et Kindia (orchestre) et Yomou (folklore)

MERCREDI: Dubréka (pièce) Conakry II et Kissidougou (ballet) Labé et Kindia (chœur) Dinguiraye et Gaoual (orchestre) et Mamou (folklore)

La soirée de dimanche

Retour à la production :

Une compression d'effectif intervient dans la Région administrative de Gaoual et à la subdivision des T.P. de nombreux manœuvres sont licenciés.

A la suite de l'échec des démarches entreprises pour retrouver leur emploi, trois camarades se décident à rejoindre leur village pour se livrer à la culture, pendant que d'autres dont Yéro, chef d'équipe, restent en ville. Yéro qui a six ans de service, pense être à l'abri car derrière lui, il a un bon état de service. Cela ne suffit pas car la Région ne peut conserver que des ouvriers qualifiés et Yéro est lui aussi, remercié. Yéro, a de nombreuses dettes à payer. Les créanciers défilent à son domicile et ses économies s'avèrent insuffisantes. Après avoir licencié son boy, Yéro voit ses créanciers saisir son lit, ses chaises. Plus qu'une issue, la fuite au village; Yéro met à profit la nuit et vide son logis, du peu qui lui restait et retourne au village où il retrouve ses camarades aisés et heureux d'être retournés à la terre qui elle, ne ment pas.

Yéro mesure l'ampleur de son malheur et c'est avec reconnaissance qu'il accepte gîte, nourri-

ture et champs qu'il promet de travailler avec courage.

La lutte. — Deux champions de lutte vont s'affronter sur la place du village. Les supporters arborant les couleurs de leur favori, ont envahi l'arène et rivalisent d'ardeur, de cris encourageants. Les champions arrivent avec leurs élèves, et se livrent à des acrobaties mettant en valeur leur courage et leur témérité. Enfin le combat sans vainqueur. Si, un ! Le public de la salle des Congrès de la Permanence nationale. C'est le ballet présenté par la troupe fédérale de Mali.

Africa, chœur nouveau d'un temps nouveau pour une Afrique nouvelle. Une Afrique d'Addis-Abéba où le 25 mai 1963, nos leaders ont scellé l'unité de notre continent. L'O.U.A. depuis marque le destin de l'Afrique et partant de ses organismes constitués consolide les légitimes espérances des peuples africains. C'est avec une parfaite harmonie que l'ensemble de Pita a retracé les péripéties. Chœur d'aujourd'hui et de demain.

Solidarité agissante.

Dans nos villages et hameaux,

la solidarité n'est pas un vain mot. Qu'il s'agisse de culture, de construction, ou de réfection de case, de cueillette ou même de manifestations, les habitants s'unissent et apportent leur contribution. Le ballet de Labé a retracé les épisodes de la solidarité dans un village de la Moyenne-Guinée. Evénement de tous les jours et marquant de la vie quotidienne dans nos localités rurales.

Le Benbéya-Jazz de Beyla a comblé les vœux de ses nombreux supporters de la capitale. Avant son entrée en scène, ses « fans » ont tenu à marquer qu'il était leur favori et la prestation du Benbéya-Jazz a été à la mesure de sa réputation. Orchestre de talent, la sympathique formation de Beyla est de celle que l'on aime entendre jouer. Bravo Beyla, persévérez dans l'effort et un avenir meilleur vous attend.

La troupe chorégraphique de la fédération pilote du P.D.G. nous a interprété « Liliado » confiance au P.D.G. La tonalité et le sou-

(Suite page 3)

**Message du
Chef de l'Etat**

Le Président de la République de Guinée, Son Excellence Ahmed Sékou Touré a adressé au Président du Conseil de la République Démocratique Allemande M. Walter Ulbricht, un télégramme de condoléance à l'occasion du décès de M. Grotwohl premier ministre de la R.D.A. :

« Nous avons appris avec une douleur le décès survenu le 21 septembre en la personne de Otto Grotwohl, premier ministre de la R.D.A. »

Le peuple et le gouvernement guinéens s'associent au deuil qui frappe le peuple et le gouvernement allemands et les assurent de leur sincère compassion.

Nous vous prions de transmettre à la famille du défunt, nos condoléances émues.

Haute considération.

*Signé : Ahmed Sékou TOURE
Président de la République de Guinée.*

**Les populations sud-ouest africaines
sont réduites à l'esclavage
par les monopoles étrangers**

La Tunisie, le Mali, le Tanganyika-Zanzibar et la Syrie ont accusé lundi les monopoles étrangers opérant dans le sud-ouest africain d'exploiter les habitants du territoire.

Prenant la parole devant la sous-commission des Nations Unies sur le colonialisme, qui débat actuellement du territoire sous mandat, les représentants des quatre pays se sont prononcés en faveur d'une intervention auprès des compagnies du territoire pour leur demander de cesser leurs activités préjudiciables à la population du Sud-Ouest Africain.

M. Sadok Bouzayen, délégué de la Tunisie, a déclaré que les groupes étrangers dans le sud-ouest africain se livraient à un pillage organisé, réduisant les africains, déjà victimes des lois de l'apartheid à l'état d'esclaves.

Il est temps, a dit M. Bouzayen, que le pillage et l'exploitation cessent.

M. Sory Coulibaly, représentant le Mali, a déclaré que les compagnies minières du sud-ouest africain n'ouvraient pas dans l'intérêt des populations du territoire et qu'elles exerçaient une influence néfaste sur leur vie. De ce fait, a-t-il ajouté, elles font obstacles à l'accession de ces populations à l'indépendance.

M. Pierre, délégué du Tanganyika-Zanzibar, a également dénoncé l'attitude des monopoles étrangers dans le sud-ouest africain et demandé à la sous-commission de recommander l'accession immédiate du sud-ouest africain à l'indépendance et de prendre les mesures nécessaires pour faire appliquer cette recommandation.

M. Rafik Asha, délégué syrien, a proposé de lancer un appel aux puissances étrangères ayant des intérêts dans le territoire, pour leur demander de reconsidérer leur position et de cesser d'aider l'Afrique du Sud dans la poursuite de la politique actuelle.